



Avis d'Attribution provisoire de la Consultation N°02/2025

L'Ecole supérieure en Sciences et technologies de l'Informatique et du Numérique informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°02/2025 du 10/12/2024 relative au « **Prise en charge Hébergement et Restauration pour toutes activités et événements de l'ESTIN** » : Lot n° 01 : « Hébergement et Restauration » ; Lot n° 02 : « Service traiteur », que ce projet est attribué provisoirement comme suit :

Lot n° 01 : « Hébergement et Restauration »			
Soumissionnaire retenu	Montant de l'offre en DA TTC		Critère d'attribution
	avant vérification	après vérification	
SARL Résidence Rahya, Siège Coopérative Essalam, Cne Tichy- Bejaia. NIF : 001006018693739	21 428,00	21 428,00	Offre Unique Retenu
Lot n° 02 : « Service traiteur »			
Soumissionnaire retenu	Montant de l'offre en DA TTC		Critère d'attribution
	avant vérification	après vérification	
SARL Résidence Rahya, Siège Coopérative Essalam, Cne Tichy- Bejaia. NIF : 001006018693739	3 706.00	3 706.00	Offre Unique Retenu

Le soumissionnaire non retenu peut introduire un recours, dans un délai de **10 (Dix)** jours à compter de la date d'attribution provisoire, adressé à Monsieur le Directeur de l'école supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique.

NB : Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération

Amizour le : ... 09 DEC. 2024